



Retrouvez-nous !

La CPNEF a participé :

- Au salon de l'économie sociale et solidaire organisé par la Région Poitou-Charentes, le CNCRES, la CRESS Poitou-Charentes les 17 et 18 octobre 2014. L'objectif de ce salon est de faire connaître et promouvoir l'économie sociale et solidaire, valoriser les initiatives innovantes, mettre en réseau les acteurs, encourager l'interconnaissance... Au programme des conférences, des ateliers, des rencontres... Pour plus d'informations sur ce salon rendez-vous sur www.salon-ess.fr

La CPNEF participera :

- Aux Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG) les 18, 19 et 20 novembre 2014 à Dijon qui ont comme objectif de renforcer le pouvoir d'agir des habitants pour contribuer à une citoyenneté de proximité. Ce rendez-vous biennal a pour ambition de contribuer à l'émergence d'une culture professionnelle partagée. Ces journées sont destinées à la rencontre des directeurs, animateurs permanents des centres sociaux associatifs ou institutionnels. Elles accueillent également les responsables d'actions sociales au sein des CAF et des collectivités qui accompagnent les Centres Sociaux. Pour tout renseignement rendez-vous sur www.centres-sociaux.fr/



Contrat d'Etudes Prospectives



Vous recevrez bientôt une synthèse du contrat d'Etudes Prospectives mené dans la branche en 2013. Cette étude, disponible dans sa

globalité sur le site www.cpnef.com dans la rubrique « Observatoire – panorama du secteur », permet aux partenaires sociaux de travailler sur un plan d'actions pour les prochaines années : visibilité de la branche, impacts des évolutions sociétales et économiques, évolutions des métiers et adaptation des formations sont autant de sujets sur lesquels les partenaires sociaux souhaitent se pencher pour l'avenir de la branche.

Zoom sur...

Les financements exceptionnels de la CPNEF reconduits pour 2015

Analyse de la pratique

L'analyse des pratiques professionnelles se définit comme l'accompagnement des salariés par un professionnel qualifié pour :

- Bénéficier d'un soutien.
- Écouter et être entendu.
- Dire et nommer son activité professionnelle.
- Décrire et analyser des situations professionnelles précises.
- Envisager d'autres perspectives de travail avec les usagers.
- Formaliser des savoirs et des savoir-faire.
- Mettre en place une instance de régulation et de prise de recul face aux difficultés rencontrées.
- Trouver des pistes de résolution pour améliorer le fonctionnement de l'équipe.
- Tirer des enseignements de sa pratique.

Cette action n'est pas imputable à la formation professionnelle continue. Reconnaissant son importance pour les salariés de la branche, la CPNEF a mis en place depuis plusieurs années un financement permettant une prise en charge exceptionnelle.

Il faut noter que les fonds sur lesquels sont financées les actions d'analyse des pratiques professionnelles ne sont pas extensibles, alors que les besoins des structures et des salariés ne faiblissent pas !

C'est pourquoi, des plafonds de prise en charge et des limitations sont instaurés.

En 2015, la CPNEF pourra rembourser les actions d'analyse des pratiques professionnelles dans **la limite de 1200€/**

structure, avec un coût maximum de 200€/jour/stagiaire.

Ce dispositif ne sera ouvert qu'aux structures n'ayant pas précédemment bénéficié d'un financement similaire sur deux années civiles, et ce, quelle que soit la somme accordée.

Colloque Conférence

La prise en charge exceptionnelle de la participation à des colloques ou conférences est également renouvelée pour 2015.

Les actions éligibles à ce financement sont toutes les actions d'information collective sur les thèmes de l'animation globale, la petite enfance, la gestion associative, le développement social local...

La participation aux assemblées générales des associations, fédérations ou syndicats ne sont en revanche pas éligibles à ce financement.

Pour 2015, le plafond de **prise en charge a été fixé à 200€/jour/stagiaire.**

Les bénévoles peuvent également être financés, dans la limite de 3 journées bénévole/an/structure. ■

Les partenaires sociaux membres de la CPNEF sont encore en réflexion concernant d'autres financements exceptionnels qui pourraient être proposés, notamment envers la formation des salariés les moins qualifiés. Ces informations seront disponibles sur notre site www.cpnef.com et vous parviendront également par newsletter électronique.



A vous de jouer ...

Pour être certain de recevoir les communications de la CPNEF, adressez-nous vos coordonnées : nom, prénom, fonction, structure de rattachement (nom, adresse de la structure, complété de son numéro d'adhésion à Uniformation) ainsi que votre adresse mail. N'hésitez pas : cpnef@cpnef.com

Pour télécharger la lettre d'information : www.cpnef.com

CPNEF - Snaesco : 18/22 avenue Eugène Thomas • 94276 LE KREMLIN BICETRE - Tél. 01 58 46 13 45 • Syndicat employeur : Snaesco - Syndicat des salariés : CFDT (Fédération nationale des services de santé et des services sociaux) - USPAOC CGT (Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle) - CFTC (Fédération nationale des syndicats chrétiens des services de santé et services sociaux) - FO (Fédération nationale de l'action sociale) - CFCEGC (Fédération française des professions de santé et de l'action sociale CNTS Action sociale) • Directeur de la rédaction : Evelyne Baudouin • Rédactrice en chef : Valérie Coursange • Rédacteurs : Jacques Brun, Valérie Coursange, Natacha Ducatez, Aurélie Peltier • Conception graphique : Monarque Evolution • Impression : Accent Tonic • Tirage : 4 700 exemplaires • Dépôt légal : Novembre 2014 • ISSN : 1966-933X



Des compétences au cœur de vos projets

Novembre 2014 • Numéro 18

Lettre d'info de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation



Vous avez dit formation ?

Les nouveaux dispositifs arrivent et la réflexion se poursuit pour réussir le changement annoncé.

La pause estivale est déjà loin, les fêtes de fin d'année ne se profilent pas encore à l'horizon : l'automne est une saison qui s'avère bien chargée ! Pour les structures de la branche et leurs salariés, c'est la nécessaire adaptation quant à l'application, parfois difficile, des dispositions relatives aux nouveaux rythmes scolaires. Pour la CPNEF, c'est la mise en musique de la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui se décline à travers quelques 80 décrets d'application.

Alors entre le suivi des dossiers en cours et l'élaboration de nouveaux projets, entre la fin des travaux de l'année 2014 et la préparation des dispositifs 2015, le travail ne manque pas. Nous n'avons pas encore fait le bilan des changements intervenus en 2014 sur l'usage du plan de formation, qu'il nous faut déjà repenser ce système pour 2015.

A la lumière des nouvelles orientations légales, nous sommes en effet obligés de réétudier l'ensemble des modalités du financement de la formation dans la branche, que ce soit les financements spécifiques de branche, le plan de formation, les AICR etc. Et à ces dispositifs existants se rajoutent les «petits nouveaux», citons le Compte Personnel de Formation (CPF) ou encore

l'entretien professionnel dont il va falloir accompagner (voire financer !) la mise en œuvre.

Pour ce faire, nous devons imaginer un dispositif permettant de trouver des réponses justes aux attentes des employeurs et aux besoins des salariés. Et nous devons, en particulier, soutenir et encourager les salariés les plus fragiles, notamment ceux qui ont les plus bas niveaux de qualification.

Notre enjeu sera de motiver les salariés à partir en formation et les valoriser dans cette démarche tout en apportant à l'employeur un outil pour accroître le niveau de compétences des équipes.

Bref, la réflexion bat son plein au sein de la CPNEF et nous sommes ouverts à toute suggestion pertinente car en recherche d'une solution débouchant sur un contrat gagnant/ gagnant.

Bien entendu, nous aurons l'occasion d'y revenir au cours des mois à venir.

Dans un contexte plus incertain que jamais, il ne nous reste plus qu'à retrousser les manches pour adapter nos pratiques et les faire évoluer dans l'intérêt de tous et de chacun.

Jacques BRUN
Vice Président de la CPNEF

> Infos



Demande de remboursement

La date butoir du 31 janvier 2015 approche pour l'envoi de vos demandes de remboursement d'actions 2014. Pour un meilleur traitement de vos remboursements pensez à renvoyer dès à présent vos dossiers à :

- La CPNEF pour les analyses de pratiques, colloques et conférence, soutien départ en formation, à : CPNEF 18-22 avenue Eugène Thomas 94276 Le Kremlin Bicêtre Cedex

- Uniformation pour toutes les actions imputables au plan de formation, AICR, financements exceptionnels « santé-sécurité », « gestion associative » via votre espace privé sur le site d'Uniformation www.uniformation.fr

> Sommaire



Focus métiers 2
Rencontre avec Angélique Clément, Coordinatrice à l'Acepp Auvergne (63)

Observatoire 2
La formation continue en 2013

Du côté des régions 3
Vos relais à la loupe

Zoom sur 4
Financements exceptionnels

Actualités 4
Retrouvez nous, Contrat d'Etudes Prospectives

Rencontre avec Angélique Clément, Coordinatrice à l'Acepp Auvergne (63)

Quel est votre parcours ?

J'ai suivi une formation en psychologie sociale et cognitive. Après un passage comme formatrice dans un IRTS, j'ai été recrutée en tant qu'animatrice de réseau à l'Acepp Auvergne il y a 7 ans. Avec le développement du réseau, mon poste a évolué vers celui de coordinatrice et mes missions se sont étoffées : animation, formation, accompagnement à la gestion et développement de projets petite enfance. En plus de formations ponctuelles, j'ai suivi une formation de coordinateur au sein du réseau Acepp avec des collègues occupant le même poste. Dernièrement, la mission de référent régional Auvergne CPNEF Alisfa m'a été confiée et m'amène à collaborer avec la fédération des Centres Sociaux de l'Allier.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

C'est plutôt ce métier qui m'a choisi. Le secteur de la petite enfance m'a toujours attirée et dès ma prise de poste à l'Acepp, j'ai été en phase avec les valeurs animant le réseau. La rencontre avec les bénévoles m'a fait découvrir ce qu'est la participation des habitants dans des projets. L'aspect collectif du travail est d'une grande richesse. J'ai trouvé une diversité de missions qui rend le quotidien très dynamique. Ma fonction d'accompagnatrice auprès des professionnels petite enfance pour faire évoluer la qualité de l'accueil des enfants et des parents me motive énormément. De plus, nous avons une grande latitude pour proposer des choses à notre conseil d'administration pour développer la fédération. C'est une opportunité de tous les jours pour monter des projets, des outils, des idées pour valoriser les structures associatives et défendre leurs valeurs.

Comment envisagez-vous votre avenir ?

J'ai encore des projets à développer, mais je réfléchis aux suites possibles : continuer sur le secteur petite enfance via la gestion ou retourner vers la psychologie, mais en lien avec l'accompagnement des équipes en crèche ou d'autres structures. Actuellement, je découvre les centres sociaux... des structures me donnant envie de travailler dans un secteur plus vaste...

La formation continue en 2013

Le nombre de formations suivies par les salariés de la branche est en constante augmentation d'une année sur l'autre. En 2013, 34 500 actions ont été financées par Uniformation.

Comme chaque année, pour la réalisation de la Note de cadrage Emploi Formation, l'Observatoire analyse les données sur les formations suivies par les salariés de la branche et financées par l'OPCA Uniformation. Avec la réforme de la loi sur la formation professionnelle, en vigueur depuis le 5 mars 2014, les partenaires sociaux de la branche doivent renégocier de nombreux points de la convention collective nationale. Cette adaptation est d'autant plus importante que le secteur est en constante évolution et le besoin et la volonté de professionnalisation sont toujours très présents. Les associations de notre branche professionnelle sont en effet de grandes utilisatrices de la formation continue. Voici les principaux enseignements des données 2013.

En 2013, 2 269 structures de la branche ont utilisé les fonds de la formation. Ce nombre est en constante augmentation depuis 2005. Parmi ces structures, la moitié sont des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 41 % des centres sociaux et 7 % des associations de développement social local (ADSL).

Plus de 34 500 formations ont ainsi été financées par l'OPCA Uniformation l'année dernière. **21 000 salariés de la branche** ont pu bénéficier d'une ou de plusieurs formations. Rappelons qu'en 2012, plus de 17 800 salariés avaient été formés.

Pour 2013, les dépenses de la branche en formation professionnelle s'élèvent à 18,5 millions d'euros : 13 millions au titre du plan de formation, 3,5 millions au titre de la professionnalisation et 2 millions pour les congés individuels.

Les formations financées en 2013

Les formations les plus demandées sont celles sur les thématiques de la sécurité et de la santé au travail (24 %, soit plus de 8 000 actions). Elles sont suivies des formations portant sur les métiers ou le secteur (17 %, 5 800 actions).

16 000 actions ont été financées pour des salariés des centres sociaux et des ADSL et 18 500 pour des salariés des EAJE. Au sein des centres sociaux, les thématiques les plus demandées sont celles des formations liées à la professionnalisation et aux métiers supports :



- 1 367 diplômes et certifications inscrites au RNCP ont été financés pour les centres sociaux contre 553 pour les EAJE.

- 1 411 formations de comptabilité ont été suivies en 2013 dans les centres sociaux (principalement sur les logiciels). Les formations de management sont autant demandées par les centres sociaux que par les EAJE (625 dans les centres sociaux et 564 dans les EAJE).

Pour les EAJE, les formations les plus financées concernent la sécurité et la santé au travail (secourisme, gestes et postures, hygiène alimentaire,...) et les formations autour des métiers.

La professionnalisation

Les associations de la branche professionnelle remplissent une mission importante d'insertion sociale et professionnelle, permettant à de nombreux jeunes et adultes d'accéder à un emploi et de se qualifier. Pour l'année 2013, **1 920 formations permettant d'obtenir un diplôme ou un titre inscrit au RNCP ont été financées.**

Top des diplômes financés en 2013

	Centre Sociaux et ADSL	EAJE	Ensemble	Age moyen des stagiaires
BP JEPS	299	10	309	29 ans
DE JEPS	264	6	270	26 ans
CAP PE	58	157	215	31 ans
DE AP	25	181	206	36 ans
DE EJE	41	104	145	38 ans
CAFERUIS	70	30	100	42 ans

30 % de ces formations sont de niveau 5 (CAP, BEP), 21 % de niveau 4 (Bac) et 31 % de niveau 3 (Bac +2). 18 % des formations sont de niveau bac +3 ou supérieur. Les principaux diplômes sur lesquels les salariés de la branche se forment sont le BP JEPS et le DE JEPS pour les salariés des centres sociaux, et le DE Auxiliaire de puériculture, le CAP Petite Enfance et le DE Educateur de Jeunes Enfants pour les salariés des EAJE.

Le CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) arrive en sixième position, avec 100 formations financées en 2013. Cette formation est majoritairement demandée par les salariés des centres sociaux.

De nombreux brevets ont également été financés : 675 BAFA, 286 BAFD et 54 brevets de surveillance de baignade ou pour la pratique d'un sport spécifique.

Parmi les dispositifs de formation en alternance, l'OPCA a financé 188 contrats et 749 périodes de professionnalisation. Notons que, pour le contrat de professionnalisation, la loi prévoit une durée de 6 à 12 mois mais, pour la branche, cette durée peut être prolongée jusqu'à 24 mois pour certains diplômés¹. Cette dérogation est très utilisée puisque 56 % des contrats de professionnalisation engagés en 2013 ont une durée supérieure à 12 mois.

Le contrat d'apprentissage est également un dispositif d'alternance utilisé par certaines structures de la branche, cependant il n'est pas financé par Uniformation puisque les associations ne sont pas soumises au paiement de la taxe d'apprentissage. Les diplômés (principalement dans le secteur de la petite enfance) suivis par les apprentis de la branche ne sont donc pas recensés ici. ■

¹ BP JEPS, DE AP, DE EJE et diplômes de niveau II et III liés à l'animation et au travail social.



Toutes les coordonnées de vos référents régionaux sur le site : www.cpnf.com

Auvergne

Trois rencontres de présentation de la mission de référent régional ont déjà eu lieu. D'autres rencontres sont à venir.

Depuis le début de l'année quatre AICR ont été lancées ou en cours de lancement dans la région, sur la création d'un spectacle Petite Enfance, l'autorité bienveillante et les méthodologies.

Une formation collective sur la CCN Alisfa et le droit du travail est programmée pour les Centres Sociaux et les crèches associatives. Angélique Clément 04 73 37 83 28

Bourgogne

En lien avec le programme territorial d'insertion 2014-2016, le référent régional s'est engagé à mettre en œuvre une formation par an pour les professionnels en lien avec l'accompagnement social et professionnel des demandeurs d'emploi. Dominique Ovide 03 86 61 58 30

Lorraine

Les structures de moins de 10 ETP seront accueillies les 25 novembre et 18 décembre 2014 pour une formation sur la gestion des questions d'hygiène, de santé et des conditions de travail. Elle vise à faire le point avec les acteurs chargés de ces questions et prévoit de réunir trois à six binômes. Martine Gerville 03 87 50 50 83

Midi-Pyrénées

Une formation qualifiante d'insertion professionnelle est proposée pour les salariés en contrat d'avenir. Ce projet sera présenté le 17 octobre. Elle sera lancée début 2015 et prévoit d'accompagner les salariés jusqu'au DEAP ou vers d'autres qualifications. Eliane Lavagne 09 67 29 14 01

PACA

Une formation « Les sentiers du cinéma » est mise en place. Le but est de former les animateurs du secteur jeunes à construire des projets éducatifs et culturels et par là même, d'enrichir leurs pratiques professionnelles. Catherine Milleliri 04 96 11 53 60

Pays de la Loire

Une malette pédagogique a été créée sur le thème de la participation des habitants. Composée d'outils pédagogiques d'analyse et de réflexion, elle vise une participation qui se veut engagée. Elle s'adresse à des professionnels et bénévoles chargés d'accompagner les centres sociaux, afin de promouvoir des trajectoires de bénévoles jusqu'à la prise de responsabilités et le portage politique des projets. Noëlle Moreau 02 28 07 23 78